



Résumé exécutif

La première édition de l'Extension Week - Semaine de vulgarisation - a constitué un cadre stratégique de concertation multi-acteurs, avec la participation de plus d'une cinquantaine d'institutions public, privé, de recherche, de formation, ainsi que des collègues des producteurs et des agents de vulgarisation et de conseil Agricole en activités, le tout à part le grand public qui se chiffrait à plus de 300 participants par jour. Le principal objectif de la semaine était de renforcer les échanges sur l'efficacité, la couverture et la durabilité des services de vulgarisation et de conseil agricole à Madagascar.

Ces échanges ont permis de mettre en valeur le rôle de la vulgarisation comme un pont qui relie la recherche et les producteurs. Les discussions ont permis de consolider les actions stratégiques des quatre axes de la Stratégie Nationale de la Vulgarisation et du Conseil Agricole (SNVCA) que sont : **(1)** le renforcement du système de vulgarisation et du conseil agricole, **(2)** l'amélioration des offres de vulgarisation et de conseil agricole, **(3)** la promotion de l'intégration des résultats de recherche et des innovations à la vulgarisation, et **(4)** la mise en place d'un mécanisme de financement adapté et durable.

La semaine a permis de démontrer l'importance d'une approche participative, compréhensive et inclusive, où les agents vulgarisateurs et les conseillers agricoles co-construisent avec les chercheurs, des solutions adaptées aux réalités locales en interaction forte avec les producteurs et éleveurs. Ces derniers endossent alors un rôle reconnu dans les démarches de recherche-action et d'innovation, d'autant plus qu'ils jouent, à travers leur regroupement, un rôle clé dans la structuration des filières et l'amélioration des services de vulgarisation et de conseil. Les institutions de recherche ainsi que les innovations qu'elles développent doivent être mieux valorisées et diffusées, notamment via une approche holistique centrée sur les producteurs et des outils numériques adaptés et accessibles mais de manière optimale. Enfin, le renforcement des capacités à tous les niveaux des chaînes de valeurs et un financement durable sont essentiels pour assurer la qualité et la pérennité des services de vulgarisation et de conseil agricole.

Ce Policy brief vise ainsi à formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles à l'attention des décideurs publics, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et des organisations paysannes afin de concrétiser les mesures stratégiques issues de cette première édition.

Une semaine riche en échanges grâce aux différents formats d'intervention

La Semaine de la vulgarisation s'est caractérisée par la diversité des participants et des formats des échanges, combinant expositions de produits de recherche et d'innovations, présentation de dispositifs de conseil et de services agricoles et vétérinaires, tables rondes sur des thématiques spécifiques sur la SNVCA, présentation de posters scientifiques, de techniques et démonstrations pratiques, et enfin des visites sur terrain.

Les discussions ont été structurées autour de thématiques majeures portant sur la place des producteurs dans l'innovation, l'intégration des technologies et outils innovants dans la vulgarisation, ainsi que le financement du conseil agricole. Des événements parallèles ont approfondi des enjeux spécifiques tels que la digitalisation, la diffusion des bonnes pratiques, le rôle des centres de formation et les liens avec le secteur privé et les marchés.

Les visites de terrain ont complété le programme afin d'illustrer concrètement les approches présentées, notamment en matière d'expérimentation, de production de semences et d'orientation vers le marché.

L'intégration des vulgarisateurs et conseillers dans une démarche multi-acteurs et itérative est à prioriser (relatifs aux AXE 1 ET AXE 2 de la SNVCA)

Une approche inclusive, systémique et itérative est recommandée pour une vulgarisation efficace. Le renforcement des capacités des vulgarisateurs constitue une priorité stratégique afin d'améliorer la qualité et l'impact des services de conseil agricole. Il est essentiel de les intégrer très tôt dans les processus de recherche-action afin de favoriser la co-construction de solutions adaptées aux besoins locaux, et de leur laisser le temps d'expérimenter les innovations avant leur diffusion, afin d'en garantir la pertinence et l'efficacité. Les profils des conseillers agricoles doivent évoluer vers une plus grande polyvalence, combinant des compétences généralistes et des spécialisations adaptées aux différentes spéculations, mais aussi à l'andragogie et à la facilitation de l'innovation. Ces efforts impliquent le renforcement et la redynamisation des réseaux de vulgarisation existants et des centres de formation – CGEAF, AVB, conseillers agricoles des EFTA, etc. – ainsi que la création de nouveaux centres pour élargir la couverture territoriale. Une collaboration accrue avec les structures privées est également nécessaire afin de diversifier et améliorer les offres de formation en réponse aux besoins du secteur. Dans une perspective de durabilité, la professionnalisation des vulgarisateurs est importante. Ceci implique une démarche institutionnelle claire telle que la certification comme pour les Paysans Relais (PR) et des Éleveurs Relais (ER), dont le travail reste souvent non rémunéré, ainsi que par la mise en place d'un registre local de Paysans/Éleveurs certifiés. Enfin, la vulgarisation doit être résolument orientée vers les débouchés et l'accès au marché : l'augmentation de la production n'a d'impact durable que si elle s'accompagne de perspectives de commercialisation viables, garantissant des prix rémunérateurs, des volumes réguliers et le respect des standards de qualité.

La capitalisation des innovations existantes, locales ou issues de la recherche est importante (Relatif à l'AXE 3 de la SNVCA)

Les démarches de recherche doivent évoluer vers une approche de co-construction, en dépassant les logiques cloisonnées et en impliquant producteurs et éleveurs dès l'identification des besoins, puis tout au long d'un processus progressif d'amélioration des pratiques. La reconnaissance et la valorisation des savoirs locaux, notamment les « ady gasy » tels que la lutte biologique contre le varroa, sont essentielles pour renforcer l'efficacité de la recherche et de la vulgarisation, en les intégrant dans des projets de recherche-action et en développant des solutions hybrides. La capitalisation des rapports et expériences existantes, l'intégration des expertises, la centralisation des données et leur diffusion via des plateformes adaptées sont indispensables pour structurer un écosystème de connaissances cohérent et orienté vers l'action. La recherche participative doit ainsi dépasser la simple validation conjointe des solutions et s'inscrire dans un processus itératif d'amélioration continue, avec la contribution active des producteurs et des vulgarisateurs-conseillers agricoles.

Financement de la vulgarisation agricole, un modèle mixte et pérenne (relatif à l'AXE 4 de la SNVCA)

Le système de vulgarisation agricole à Madagascar est structuré à cinq niveaux : local, communal, district, régional et national. Il mobilise producteurs relais, techniciens, organisations professionnelles agricoles, ONG, projets, institutions de formation et ministère. La mise en place d'un financement mixte et durable de la vulgarisation agricole constitue une condition essentielle pour assurer la pérennité et l'efficacité des services de conseil sur ces différents niveaux. Le modèle repose sur une diversification des sources de financement, incluant la contribution progressive des producteurs et des collectivités territoriales décentralisées au paiement des services. Parallèlement, l'État, en reprenant ses rôles régaliens d'appui à la recherche et à la vulgarisation doit instituer des lignes budgétaires dédiées à cet effet. Le renforcement du cadre réglementaire existant contribuera à consolider les dispositifs actuels. Toutefois, la collaboration avec le secteur privé représente un levier stratégique pour la coordination des interventions, la formulation des besoins, l'appui à la production de recherches et le co-financement des agents vulgarisateurs. Il est également nécessaire de

mettre en place des mécanismes pérennes de suivi des bonnes pratiques et de valorisation des acquis et des expériences (VAE), afin de professionnaliser le secteur. Enfin, la mise en œuvre effective des politiques de soutien aux structures de vulgarisation dans le secteur de l'élevage permettra de renforcer l'équité et la couverture des services de conseil.

Une vulgarisation centrée sur les besoins des Producteurs (Principe directeur de la SNVCA)

La vulgarisation doit adopter une approche holistique centrée sur les producteurs, les intégrant dès les premières étapes des processus d'innovation, non comme bénéficiaires, mais comme partenaires. Il s'agit de dépasser les approches descendantes au profit d'une co-construction fondée sur la compréhension du contexte socio-économique global des ménages agricoles, la réduction des risques et des coûts liés à l'adoption des innovations, le suivi-évaluation, l'apprentissage continu et le transfert horizontal entre paysans. L'agriculture/élevage familial et les Organisations de producteurs/éleveurs doivent être reconnues comme des acteurs centraux de la recherche-action, de l'expérimentation et de la diffusion des innovations. Leur implication garantit la pertinence, la crédibilité, l'appropriation et la durabilité des interventions. Le renforcement des capacités au niveau de tous les maillons des chaînes de valeur est essentiel : il convient de former des paysans vulgarisateurs issus de ces organisations paysannes, avec des offres adaptées aux besoins des filières (multiplication des semences, agroécologie, santé animale, facilitation de l'innovation). Une collaboration accrue avec les structures privées améliore la qualité des interventions.

La digitalisation au cœur de la vulgarisation et du conseil agricole (Principe directeur de la SNVCA)

La digitalisation représente un levier stratégique pour renforcer et moderniser le dispositif de vulgarisation agricole. L'enjeu n'est pas la technologie en elle-même, mais sa capacité à assurer une diffusion massive, rapide et pertinente des connaissances. Il est essentiel de faciliter l'accès aux supports visuels numériques et de capitaliser les outils déjà existants et dont les producteurs s'identifient, afin d'éviter les duplications et d'optimiser les ressources disponibles. Des initiatives privées qui proposent des plateformes de conseil pour les exploitants Agricoles et des vidéos traduites en malagasy couvrant diverses thématiques agricoles et sur le secteur élevage illustrent le potentiel du numérique pour élargir la diffusion des connaissances. L'intégration des jeunes dans cette dynamique est particulièrement stratégique, ceux-ci étant naturellement plus réceptifs aux technologies numériques. La promotion de l'utilisation d'outils digitaux notamment à travers la distribution de téléphones ou de tablettes doit toutefois s'accompagner d'efforts pour réduire le coût d'accès à Internet pour les producteurs. Par ailleurs, la capitalisation des rapports, ouvrages et expertises existantes, la centralisation des données et la communication à travers des plateformes adaptées sont indispensables pour structurer un écosystème numérique cohérent. La diversification des supports de diffusion : publi-reportages, mini-films, émissions radiophoniques interactives, outils digitaux pour le suivi et l'analyse des risques permet de toucher différents publics et de renforcer l'efficacité de la communication agricole.

LES POINTS DE VIGILANCE

- Faire de l'inclusion une réalité ;
- Éviter les solutions techniques standardisées et assurer leurs adaptations au contexte local ;
- Renforcer les compétences des vulgarisateurs et des conseillers agricoles ;
- Améliorer la coordination des actions incluant la vulgarisation et le conseil ;
- Adapter les outils digitaux aux différents publics cibles ;
- Professionnaliser et valoriser les vulgarisateurs, et les paysans/éleveurs relais ;
- Investir dans les infrastructures de communication permettant la mise à l'échelle des solutions digitales.

La transformation durable du système de vulgarisation Agricole exige une action simultanée à quatre niveaux : (1) un cadre politique clair montrant la volonté politique, (2) des institutions coordonnées et renforcées, (3) des dispositifs opérationnels inclusifs et orientés marché, et (4) des partenariats financiers durables. C'est dans cette articulation stratégique que pourra émerger un système de conseil agricole performant, capable d'accompagner efficacement les producteurs vers la productivité, la résilience et la compétitivité. Les recommandations respectives sont :

Recommandations politiques et stratégiques

- Etablir une plateforme nationale de pilotage de vulgarisation et de conseil agricole assurant l'orientation stratégique, la coordination et le suivi des interventions ;
- Mettre en place les cadres réglementaires harmonisés pour organiser et coordonner des dispositifs de vulgarisation agricole ;
- Instituer une ligne budgétaire nationale dédiée à la vulgarisation et au conseil agricole, garantissant la durabilité des services ;
- Développer un fonds mixte public-privé pour financer la recherche-action, l'innovation et les services de conseil agricole ;
- Initier une réflexion sur un cadre de reconnaissance et d'accompagnement adapté aux savoirs locaux, notamment les « ady gasy », en tenant compte de leur caractère fortement localisé et diversifié, afin de mieux les valoriser, les protéger et favoriser leur intégration progressive dans les systèmes formels d'innovation ;
- Développer une stratégie de capitalisation des besoins évolutifs des producteurs alignant les actions de recherche-action sur les réalités du terrain ;
- Mettre en place un mécanisme d'incitation financière pérenne pour les agents vulgarisateurs autant pour les paysans relais que pour les vulgarisateurs salariés.

Recommandations opérationnelles

- Dresser une base de données au niveau district/région des agents vulgarisateurs ou de conseillers agricoles déjà opérationnels ;
- Assurer une coordination des interventions des différents acteurs (ministères, recherche, ONG, secteur privé, OP) pour éviter la fragmentation et surtout, instaurer une culture de collaboration et de confiance.
- Renforcer les Centres de recherche, en appuyant la capitalisation, la documentation et diffusion systématique des innovations existantes ;
- Développer des compétences certifiées pour les producteurs relais, les vulgarisateurs, et les conseillers agricoles.
- Actualiser, enrichir et harmoniser les contenus de formation des vulgarisateurs et conseillers agricoles, en incluant l'andragogie et la facilitation de l'innovation ;
- Renforcer la collaboration entre le secteur privé, les centres de formation et les organisations de producteurs pour assurer que les besoins des marchés soient satisfaits grâce à une offre adaptée de services ;
- Développer les offres de services spécialisées au sein des centres de formation pour répondre aux besoins émergents en agribusiness, digitalisation et conseil agricole ;
- Déployer des mécanismes de coordination locale des interventions, garantissant la complémentarité des actions de vulgarisation, recherche et développement ;
- Mettre en place un mécanisme d'autonomisation des producteurs afin qu'ils puissent bénéficier des services de vulgarisation et de conseil ;
- Accompagner les producteurs vers les opportunités de marchés par exemple en intégrant l'accès à l'information sur les prix, la contractualisation, et la structuration des filières ;
- Promouvoir des partenariats pour le développement des outils digitaux adaptés et des plateformes numériques.

Recommandations pour les partenaires

- Soutenir des modèles économiques durables pour la vulgarisation agricole, combinant financements publics, investissements privés et contributions des bénéficiaires lorsque pertinent ;
- Financer la mise à l'échelle des innovations éprouvées, en priorisant celles démontrant un impact économique et social clair ;
- Appuyer les partenariats multi-acteurs, favorisant la co-création, l'innovation ouverte et l'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'optimisation des actions repose sur des partenariats multi-acteurs solides, coordonnés et orientés vers des résultats concrets. Un système de vulgarisation renforcé représente un investissement stratégique pour améliorer les revenus des producteurs et garantir la sécurité alimentaire nationale. La mise en œuvre coordonnée des recommandations issues de l'Extension Week permettra de construire un dispositif cohérent, durable et orienté marché, où les producteurs sont pleinement acteurs, co-concepteurs et évaluateurs des innovations. Cette première édition de l'Extension Week a posé les bases d'un système renforcé en favorisant la mise en réseau des acteurs, des initiatives et des savoirs. La prochaine édition devra consolider et approfondir ces acquis pour valoriser les efforts engagés.

*Merci à tous pour vos précieuses contributions et
spécifiquement à nos chers partenaires.*



Clichés

